

Clermont-le-Fort 31810

Compte rendu du conseil municipal du 23/11/12

Présents : S.Attali, D.Zanchetta, R. Carraretto, F. Grébille, P. Grivet, C. Lesage, G.Massat, L. Tribouloy-Lainard

Excusés : G.Baillé G. Barichello.

La séance est ouverte à 21h15

1. Ajout de points à l'ordre du jour

Daniel Zanchetta demande l'autorisation au conseil d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- *Revalorisation de deux loyers communaux.*
- *Désignation de 2 délégués au Comité « bassin de vie .*
- *Demande de subvention concernant la réparation de la toiture de l'église.*
- *Approbation du compte-rendu de la réunion publique du 14 novembre.*
- *Présentation du PIAF.*

L'ajout de ces différents points est accepté à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu du conseil du 3 octobre

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Délibération concernant le remplacement du personnel communal

Il est nécessaire de passer une convention permettant de recruter du personnel pour les besoins occasionnels de remplacement du personnel communal. Approbation à l'unanimité

4. Création du poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à compter du 18/01/2013.

Ce poste doit être ouvert en prévision de l'avancement de grade de l'agent, qui sera effectif après accord de la CAP, qui se réunira en janvier.

5. Demande de subvention concernant les portails de l'atelier technique des Claux.

Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à faire les demandes de subvention à partir de deux devis d'un montant global 6 071.30 € TTC

6. Demande de subvention concernant la remise en état des bornes d'incendie

Point reporté au prochain Conseil, dans l'attente d'un devis demandé auprès du SMEA

7. Délibération concernant l'indemnité du trésorier.

Il est décidé à la majorité (1 abstention) d'accorder cette indemnité dont le montant pour notre commune s'élève à 348,59€

8. D B M n°03 et 04 de 2012.

B D M 03 Des virements de crédits en fonctionnement sont opérés pour un montant total de 38 725 € alors qu'en investissement des inscriptions pour un montant total de 44 982 € sont inscrits.

D B M 04 Des régularisations d'écritures demandées par la trésorerie ont été réalisées pour un montant de 5 254 € en fonctionnement et 23 818.88 € en investissement.

9. Renouvellement des Comités Consultatifs

Pour chaque comité, le nombre de candidatures reçues est inférieur ou égal au nombre de places à pourvoir. Il est décidé à l'unanimité d'accepter tous les candidats. Les membres nommés sont donc

- Au comité « agriculture et environnement » :

Arène Catherine, Argouse Francis, Brustel Hervé, Delpy Patrick, Durot Laurence, Douet Louis, Laguens Jean-Pierre, Lagacherie Gérald, Surin Philippe

- Au comité « patrimoine » :

Arène Thierry, Boudon Gérard, Grebille Bruno, Lagacherie Gérald, Paillette Philippe

- Au comité « communication »

Boudon Gérard, Brustel Christiane, Dombrowsky Catherine, Paillette Annick, Verdot Gérard

- Au comité « animation et vie associative »

Brustel Christiane, Delpy Patrick, Dombrowsky Catherine

Faute de candidats, le comité "vie scolaire" est provisoirement mis en sommeil

10. Convention de passage « boucle de Notre dame »

Le sentier de randonnée, entretenu et balisé par le SICOVAL, passe en partie sur des parcelles privées ; une convention a été signée en 1993 entre la FFRP et certains des propriétaires. Il s'avère nécessaire soit de la réactualiser, soit de faire l'acquisition de l'emprise du chemin. Après discussion, le Conseil opte pour la remise à jour de la convention de passage. Monsieur le Maire se chargera de contacter tous les propriétaires concernés.

11. Délibération nommant le chemin du Fort.

La partie de voirie allant du carrefour près de l'école au carrefour en face du chemin de la Tchéline ne porte actuellement pas de nom ; or il est nécessaire de nommer cette voie, sur laquelle se trouvent 4 habitations. Sur la suggestion d'une habitante, il est proposé d'adopter l'appellation « chemin du Fort ». Une discussion a lieu pour savoir si le nom sera donné à la totalité de la voie, ou bien seulement à la partie comprise entre le carrefour de l'école et le parking. Il est décidé à la majorité (1 abstention) de nommer « chemin du Fort » la totalité de cette route.

12. Numérotation des habitations

Françoise Grebille présente au Conseil les propositions de numérotation concernant les différents chemins de la commune. Selon les secteurs, la numérotation sera soit linéaire (le numéro correspondant à la distance en mètres depuis le début de la voie) soit séquentielle (les numéros se suivent de 2 en 2 avec des nombres pairs côté droit et impairs côté gauche). Cette solution a été choisie en zone agglomérée (impasse du Bois-Grand, Oustalets, chemins des crêtes et de Badel, hameaux du Fort et des Fraysses). Dans un souci d'harmonisation et de cohérence, il a également fallu tenir compte de la numérotation existante sur les voies que nous partageons avec les communes limitrophes. Le travail est maintenant presque achevé, et toutes les habitations de la commune vont se voir attribuer un numéro d'ici le début de l'année 2013. Rappelons que ceci a été fait essentiellement pour répondre à une demande émanant à la fois des services de la poste et des secours

13. Revalorisation de deux loyers communaux (point rajouté à l'ordre du jour)

Il s'agit d'augmenter les loyers lors de l'échéance du bail, selon l'indice de référence des loyers, comme prévu par la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989. Cette augmentation est approuvée à l'unanimité

14. Désignation de 2 délégués au Comité « bassin de vie » (point rajouté à l'ordre du jour)

Gilles Massat a déjà participé à plusieurs réunions du Comité « bassin de vie » ; cette structure qui est en train de se mettre en place au sein du SICOVAL doit permettre aux communes d'un même secteur de travailler ensemble et de fédérer leurs moyens humains ou matériels. Afin de formaliser un peu plus le Comité, chaque commune doit désigner deux délégués. Gilles Massat et Françoise Grebille, candidats, sont élus à l'unanimité. Gilles Massat a par ailleurs accepté de piloter le groupe de travail « communication » au sein du Bassin de vie, qui est présidé par Georges Saleil, élu d'Aureville et vice-président du SICOVAL

15. Demande de subvention concernant la réparation de la toiture de l'église (point rajouté à l'ordre du jour)

Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à faire les demandes de subvention sur la base d'un devis de 932.52 €H.T.

16. Approbation du compte-rendu de la réunion publique du 14 novembre (point rajouté à l'ordre du jour)

Ce compte-rendu, qui a été rédigé par les techniciens du SICOVAL est validé sans observation à l'unanimité.

17. Présentation du PIAF

Le Plan Intercommunal d'Aménagement Foncier a été établi afin que chaque commune se positionne sur l'acquisition du foncier dans le cadre du PLU. Après discussion, il est décidé à l'unanimité que la commune se porterait acquéreur des terrains à urbaniser situés dans la zone du Fort. Il s'agit en effet d'un secteur extrêmement sensible, et donc pour lequel il est souhaitable d'avoir une maîtrise maximum.

18. Question diverse

Françoise Grebille suggère la tenue d'une réunion publique afin d'informer les habitants de la Riverotte des propositions établies dans le plan de gestion des Ramiers. Monsieur le Maire ayant récemment reçu une délégation de riverains, ceux-ci ont reçu des informations sur l'avancement du projet, donc une telle réunion n'est probablement pas nécessaire à ce jour.